

Compte rendu de l'assemblée générale du
Club de Chasse & Pêche Shannoosh inc.
tenue le 3 mai 2025



1. Ouverture de l'assemblée au restaurant Le Célébrité.

L'ouverture de l'assemblée a été présidée par les membres du CA samedi 3 mai 2025 à 9h13 au restaurant Le Célébrité, 8095 bd Taschereau, Brossard, QC J4Y 1A4.

Présences des membres:

19 membres présents :

Robert Laplante, Jean Denis Bérubé, André Moise, Patrice Dumas, Michel Lemieux, Sylvain Laplante, Dany Bergeron, Éric Bergeron, René Dion, Daniel Gauvin, Steve Grand Maison, Marc Delisle, Timoté Moise, William Grand Maison, Dominic Inkel, Éric Parenteau, Stéphane Lévesque, Alain Boisvert, Jean Lefebvre

Note : Le quorum défini pour l'assemblée selon la constitution du club a été respecté.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Proposé par Sylvain Laplante, secondé par Dominique Inkel - Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 01-04-2024.

Proposé par René Dion, secondé par André Moise - Adopté à l'unanimité

4. Bilan financier.

Le rapport financier au 31-03-2025 a été présenté par Michel Lemieux (trésorier).

Résumé :

Solde au 01-04-2024	3 177,46
Recettes	12 800.00
Déboursés	(12 286.32)
Solde 31-03-2025	3 691.14
Courus à payer	(600.00)
Solde disponible 31-03-2025	3 091.14

Proposé par Patrice Dumas, secondé par Robert Laplante. - Adopté à l'unanimité.

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 3 mai 2025

5. Approbation de la prévision budgétaire 2025-2026.

Les prévisions budgétaires 2025, 2026 ont été présentées par Michel Lemieux (trésorier).

Résumé :

Solde au 01-04-2025	3 090.00
Recettes	10 175.00
Déboursés	(11 915.00)
Solde disponible 31-03-2026	1 350.00

Proposé par Patrice Dumas, secondé par Éric Bergeron. - Adopté à l'unanimité.

6. Compte rendu des chalets Tonio, Mado et Club House:

Club House :

- Éric Bergeron a proposé de fermer la partie douche et de donner l'accès par l'intérieur du camp. **Adopté à 17 pour et 2 contres.**
- Une nouvelle batterie sera donnée par Éric Parenteau (Merci !).
- Éric Parenteau c'est proposer de faire un ménage dans le camp des choses qui traîne la depuis longtemps.

Mado :

- Salle de bain.
- Ajout d'une fenêtre chambre avant.
- Renvoi de l'évier de la cuisine à corriger.
- Continuité des rénovations supervisées par Steve.
- Une nouvelle batterie sera achetée.
- Nouveau réfrigérateur alimenté par batterie identique à celui du Tonio sera installé.
- Le régulateur pour le gaz propane sera remplacer.

Tonio :

- Le nouveau réfrigérateur alimenté par batterie a été installé et fonctionne très bien.

7. Diminution de la cotisation des membres

Dû au fait que nous avons économisé sur les assurances, lors de notre réunion du CA, Michel Lemieux (trésorier du club) a proposé de diminuer la cotisation des membres de 50\$ pour les membres réguliers et 25 \$ pour les membres honoraires. La cotisation du membre régulier sera de 350\$ et de 175\$ pour les membres honoraires.

Adopté à 18 pour et 1 contres.

8. Réservation pour la chasse au petit gibier et à l'ours.

Le cout pour les invités pour la chasse aux petits gibiers et à l'ours seront les même que pour la pêche.

9. Nombre d'invité permis par membre pour la pêche

Le vise président du club aura la responsabilité de gérer le nombre total d'invités pour la saison pour éviter les abus. Le comité d'administration aura la responsabilité de tranché si nécessaire.

10. État du gaz propane

Le Club-House et le Mado ont du propane pour débiter la saison.
Du propane est nécessaire au Tonio pour débiter la saison.

11. Élection du CA

Comme aucun membre du club n'a proposé ou manifesté son intérêt à un des postes du CA, les membres présents en poste ont été reconduits dans leurs fonctions respectives.

Président:	Éric Bergeron	42 Lemonde, Saint-Liboire, J0H 1R0
Vice-Président:	Steve Grand Maison	20 rang Fisk, Saint-Paul-d'Abbotsford, J4T 2M5
Secrétaire:	Marc Delisle	25 Rue Rosanne, Notre-Dame-Des-Prairies, J6E 0N1
Trésorier:	Michel Lemieux	177 Saint-Vallier, Granby, J2G7X5

12. Paiement de votre cotisation.

Le paiement de votre cotisation, peut se faire par un transfert Interac à l'adresse suivante : **michellemieux249@gmail.com** et inscrire **le prénom de notre trésorier du club comme réponse au transfert.**

Il est aussi possible d'envoyer un chèque à l'adresse suivante :

Michel Lemieux
177, Saint-Vallier
Granby J2G 7X5

Note: Vous avez jusqu'au 3 juin 2025 au plus tard pour effectuer votre paiement.

13. Clôture de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 11h15 le 3 mai 2025

Proposé par Robert Laplante, secondé par Sylvain Laplante.

Rédigé par Marc Delisle (secrétaire) 08 mai 2025